



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bureaux de poste

Question écrite n° 131799

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'avenir du service postal en France. Il s'inquiète des conséquences de la fermeture de nombreux bureaux de la Poste, notamment en milieu rural, et déplore une diminution du nombre de guichetiers et des heures d'ouverture au public. Les usagers sont les premières victimes de cette politique et sont contraints d'effectuer de longs trajets pour obtenir ce qui relève pourtant du service public de proximité. Il est regrettable que ces décisions de fermeture ou de réorganisation ne tiennent pas compte des caractéristiques de nos territoires. Le désengagement de la Poste ne peut se justifier par les seules considérations de rationalisation et de rendement économique. Il est fondamental d'inscrire la question de l'organisation des services publics et singulièrement du secteur postal dans une approche globale d'aménagement du territoire en concertation étroite avec l'ensemble des élus et des usagers. Ainsi, il souhaiterait connaître les mesures concrètes que le Gouvernement entend arrêter pour maintenir des services de proximité, et en particulier ceux de la Poste, sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131799

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2012, page 2854

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)